

Noyelles sur mer et ses hameaux

Nolette - Sailly-Bray - Bonnelle



Bulletin Municipal N° 7 - 2017



Sommaire :

Mot du maire	page 1
Les actualités de 2017	page 3
Vie pratique	page 6
Calendrier des fêtes	page 7
L'Ecole	page 8
Sports et Loisirs	page 10
Culture et Patrimoine	page 11
Etat Civil	page 12
Services et numéros utiles	page 13

Mairie : 70 rue du General De Gaulle
80860 Noyelles sur mer

Tel : 03.22.23.49.85 - Fax : 03.22.23.70.32

E-mail : mairie.noyelles-sur-mer@orange.fr

Le Noyellois



**L'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux
pour l'année 2018.**



**La Cérémonie des vœux aura lieu le
samedi 6 janvier 2018**

À 19h à la salle communale des loisirs.

Le mot du maire

Mesdames et Messieurs,

L'année 2017 arrive à son terme, il est temps de faire le bilan de ce qui fut pour moi une première année de mandat en tant que maire.

Avec la mise en place « laborieuse » de la Communauté de commune Ponthieu Marquenterre nous nous sommes vus amputer d'une partie de nos compétences (scolaires) et demain l'urbanisme.

Nous avons donc voulu dans un premier temps concentrer nos actions sur l'équilibre budgétaire ce qui nous a permis de finir l'année dans une bonne situation ce qui nous a valu les félicitations du trésorier de Crécy-en-Ponthieu .Tout cela sans augmentation de la fiscalité locale.

Notre action s'est également orientée sur le développement de la communication dans notre commune par le biais de la création d'un site internet dédié à la fois à la population (accès aux services, vie locale..) et aux touristes.

Il faut que 2018 soit l'année de la mise en œuvre et de la concrétisation des projets.

Je vous adresse donc à tous mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur dans notre commune pour cette nouvelle année !

*Cordialement
Votre Maire
Jean Louis DEMAREST*



NOUVEAUTE

Notre commune a désormais son site

Internet officiel !

www.mairie-de-noyelles-sur-mer.fr

ACCUEIL

LA MAIRIE

VIE PRATIQUE

CULTURE - LOISIRS ET SPORTS

TOURISME - SERVICES ET COMMERCES

URBANISME

Bienvenue sur le site officiel de la mairie de Noyelles sur mer.
Vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires concernant notre commune.
Bonne visite !



Sur ce site vous trouverez toutes les rubriques essentielles et relatives à notre vie locale. Les comptes rendus des conseils municipaux y sont mêmes consultables et téléchargeables.

A consulter régulièrement !



Les actualités de l'année 2017

L'année 2017, touche déjà à sa fin, il est temps d'en établir le bilan et de vous faire part des informations et des changements qui ont eu lieu dans notre commune.

➤ VIE LOCALE

Cette Rétrospective de l'année 2017 a été établie avec les délibérations des différents conseils municipaux.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est accessible sur le site de la mairie :

<https://www.mairie-de-noyelles-sur-mer.fr>

Rubrique Mairie => comptes rendus de conseil municipal

Bien entendu l'affichage en mairie est maintenu.

• Janvier 2017

Les compétences scolaires et périscolaires et le personnel afférent (2 agents) sont repris par la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre.

• Mars 2017

La communauté de communes Ponthieu-Marquenterre décide de faire participer à hauteur de 25% les communes de Le Titre, Sailly-Flibeaucourt et Noyelles-sur-Mer pour les travaux de voirie programmés par l'ex Communauté de communes de Nouvion, malgré le lancement des ordres de service. Dans sa séance du 12/03/2017, Le Conseil Municipal a voté contre la participation de 25% (environ 100000 €) sur les travaux du programme de voirie. Alors que l'ex-Communauté de communes de Nouvion avait voté à l'unanimité la prise en charge intégrale des **travaux concernant le chemin des Valois**. Par conséquent le Maire a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif.

Décision en attente !

• Mai 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2017 sans augmentation par rapport à l'année précédente.



BUDGET PRIMITIF 2017 - AMORTISSEMENTS

PROGRAMMES INVESTISSEMENT 2017		
	DEPENSES	RECETTES
EMPRUNT	43 714,00 €	
ACHAT PARKING ECOLE	20 000,00 €	
ACHAT VEHICULE REMORQUE	15 000,00 €	
TOITURE ATELIER	30 000,00 €	6 625,00 €
CHAUFFAGE ECOLE	10 000,00 €	5 040,00 €
MISE AUX NORMES	15 000,00 €	5 465,00 €
CHEMIN ACCES EGLISE	12 200,00 €	3 675,00 €
ECLAIRAGE STADE	12 000,00 €	
SECURITE ECOLE POSE PORTAIL ET VIDEOSURVEILLANCE	5 500,00 €	2 430,00 €
POTEAU INCENDIE	5 000,00 €	
POINT LUMINEUX SAILLY-BRAY	950,00 €	350,00 €
ETUDES PAPI	4 600,00 €	
FENETRES LOGEMENT COMMUNAL	2 500,00 €	
MATERIEL VOIRIE	2 500,00 €	
TABLEAU NUMERIQUE	8 955,00 €	3 975,00 €
POTEAU EDF	2 500,00 €	
RELIURE REGISTRE ETAT CIVIL	400,00 €	
	190 819,00 €	27 560,00 €

- **Juillet 2017**

Le Maire demande au conseil municipal de réaffirmer sa volonté de quitter la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre pour rejoindre la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et pour ce faire de demander à Monsieur le Préfet la saisie de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale restreinte afin qu'elle émette un avis.

En Novembre 2017, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre s'est prononcé contre ce départ.

- **Décembre 2017**

En complément à l'amélioration du parking de la gare sur la partie Chemin de fer de la Baie de Somme (CFBS) et pour répondre au développement des nouveaux moyens de transports plus respectueux de l'environnement, la commune a décidé de faire installer une borne électrique pour deux véhicules. L'investissement est évalué à 12 000 € HT, et la FDE80 demande une participation communale de 30 % soit la somme de 3 600 € HT. Deux places à la gare seront dédiées aux véhicules électriques.

En 2011 l'État demande au Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des estuaires Bresle Somme Authie (BSA). La commune de Noyelles-sur-Mer va donc bénéficier des actions du PAPI BSA qui participeront à assurer la sécurité des personnes et des biens sur son territoire. A ce titre, sa contribution financière de 4600€ est nécessaire.



➤ Dossier Blanquetaque :

Après de nombreux entretiens avec des promoteurs au cours de l'année, tous sont unanimes: très beau terrain, bien situé mais nous peinons à trouver un promoteur. Pour rappel, ce projet lancé par la précédente municipalité en 2011 était présenté comme une "opération blanche". Le terrain a été délibéré à 145 000€, la proposition du promoteur était de 90 000€, une subvention DETR de 25 000 € et le reste à la charge de la commune.

Nous sommes toujours à la recherche d'un promoteur et/ou d'une idée de projet.

➤ Travaux d'assainissement de Sailly Bray

Un groupe de travail composé de 5 élus (Mr Demarest, Mr Domitile, Mme Leclercq, Mr Boutté et Mr Létocart) a été créé et s'est réuni une première fois en Novembre. La consultation des établissements bancaires est en cours pour réaliser le financement.

➤ Eclairage public :

Si vous constatez un défaut d'éclairage sur un poteau lumineux, veuillez en relever le numéro figurant sur la plaque et le communiquer à la mairie pour faciliter son signalement pour sa réparation.

➤ Distribution raticide

Désormais et par soucis d'économie la distribution de raticide à domicile n'aura plus lieu, il sera à retirer directement en mairie aux horaires d'ouvertures.

➤ Médical

Sandra Roussel, orthophoniste a installé son cabinet depuis le 1^{er} octobre au 82 rue Violette Szabo (école). La prise de rendez-vous est possible au 09 61 62 77 35.

Un médecin a élu domicile dans la commune, des contacts ont été pris pour son éventuelle installation. Mais suite à un projet déjà bien engagé avec une autre commune et au vu de ses exigences aucune suite n'a pu être donnée.

➤ Réponse aux courriers

Afin de faciliter le bon fonctionnement administratif du repas des aînés, **nous demandons à l'avenir, aux personnes concernées de répondre à l'invitation dans les délais impartis.**



➤ Transformateur électrique

La commune a décidé l'embellissement du transformateur électrique rue du Général Leclerc. Pour ce faire elle a demandé à bénéficier de la convention signée entre la FDE80 et Enedis concernant l'amélioration esthétique des postes de transformation. Après l'étude de plusieurs devis, c'est le projet réalisé par le grapheur : « MADE IN GRAFITI » qui a été retenu.

Ce talentueux artiste a su mettre en peinture les éléments incontournables et locaux de notre commune. Ce projet a été intégralement financé par la FDE et Enedis, la Commune n'a pris en charge que la TVA.



➤ VIE PRATIQUE



• Le pacte civil de solidarité (Pacs)

Le Pacs est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

• Carte nationale d'identité et passeport :

Depuis mars 2017, les demandes de titre d'identité s'effectuent auprès des communes équipées du dispositif de recueil des empreintes (Amiens, Abbeville, Rue et Saint Valéry-sur-Somme). Le traitement des titres d'identité sous Cerfa est amené, à moyen terme, à disparaître.

Les usagers doivent privilégier la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

<https://ants.gouv.fr>



- **Carte grise et demande d'immatriculation :**

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfecture et sous-préfecture **doivent être réalisées sur internet**, par le biais de téléprocédures.

Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques (Sous Préfecture d'Abbeville pour notre commune). Équipés d'ordinateurs, d'imprimantes et de scanners, ces points d'accueil sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures de métropole et d'outre-mer. Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

Ces évolutions encouragent donc les usagers à effectuer désormais leurs démarches pour les cartes grises et les permis de conduire sur le site de l'ANTS :

Pour les cartes grises : immatriculation.ants.gouv.fr
Pour les permis de conduire : permisdeconduire.ants.gouv.fr

Calendrier des fêtes

Les évènements de 2018			
Samedi	6 janvier	19 h 00	Vœux du maire
Samedi	10 février	15h00	Diffusion d'un documentaire sur l'histoire du Cimetière Chinois
Samedi	17 février		Loto organisé par l'école
Dimanche	8 avril		Cérémonie du Qing-Ming
Dimanche	15 avril		Réderie de Saily-Bray
Samedi	21 avril		Banquet des aînés au Rio
Mardi	8 mai		Cérémonie - ACPG-CATM
Vendredi	25 mai		Fête des voisins
Samedi	30 juin		Kermesse de l'école
Samedi	18 août		Fête du village
Dimanche	19 août		
Lundi	20 août		
Dimanche	26 août		Brocante de Noyelles
Dimanche	11 novembre		Cérémonie et repas - ACPG - CATM
Samedi	17 novembre		Soirée Beaujolais organisé par « Tous Ensemble »
Samedi	15 décembre		Noël des enfants



L'école

L'année scolaire 2016/2017 a commencé avec la nomination de 2 nouvelles enseignantes.

Mme BRUNET a pris la direction de l'école et Mme EL MASAUDI a été nommée pour un an dans la classe des CM1/CM2.

Le thème pédagogique de l'année était le cirque. La commune de Noyelles (jusqu'aux vacances de Noël) puis la Com de Com (à partir de janvier) ont fait intervenir l'association « les mains goch » pour proposer une animation cirque lors des TAP.

Tous les élèves de l'école ont assisté à une représentation du Cirque Arlette GRUSS en novembre 2016 (entrées payées par l'association Les Loulous 80, la commune ayant pris en charge le coût du transport).

Les 3 classes de l'école ont participé aux rencontres interclasses organisées par l'USEP, section du collège de NOUVION. Les classes de M. PONTOIRE et de Mme EL MASAUDI se sont donc rendues



au gymnase de Nouvion, en forêt de Crécy afin d'y participer. La classe de Mme BRUNET a, quant à elle, accueilli 2 classes de l'école de SAILLY FLIBEAUCOURT. La matinée était organisée autour d'ateliers athlétiques et l'après-midi avec des jeux collectifs.

Certaines familles ont participé à des rencontres USEP en dehors du temps scolaire. Une quinzaine d'enfants a participé au CROSS de circonscription qui a eu lieu à QUEND. Les élèves (jusqu'au CE1) ont passé leur brevet de 6, 8 ou 10 minutes tandis que les élèves de CM1/CM2 ont fait un CROSS. Nous avons 4 élèves inscrits dans 4 courses différentes, 2 d'entre deux sont montés sur le

podium (les 2 autres étaient plutôt bien classés).

Une dizaine d'enfants a participé à la journée pêche organisée par l'USEP départementale début juin. Au programme de cette journée : concours de pêche et jeux picards. Les petits pêcheurs ont apprécié cette animation, qu'ils soient débutants ou non.

Au mois de Mai, accompagnés de notre « spécialiste local » Michel Galiani les élèves du primaire se sont rendus au cimetière chinois pour une visite commentée de ce site historique.

Le 01 Juin, sous le soleil, une sortie découverte de la Baie de Somme pour tous les élèves et leurs professeurs, proposée, encadrée et financée par l'association « Tous Ensemble » a eu lieu : une initiative ludique et active au fonctionnement et au respect de la nature.

Le plus gros projet de l'année a été finalisé du 12 au 16 juin, 25 élèves des classes de Mme BRUNET et Mme EL MASAUDI **se sont rendus pendant 5 jours en Touraine**. Nous étions logés à l'hôtel Noble de VERNOU SUR BRENNE. Ce séjour coûtait environ 11 000€. La commune de Noyelles a payé la totalité du transport soit 2900€ mais elle a également versé une subvention de 1000€ à la coopérative scolaire qui n'avait pas les fonds nécessaires pour mettre en place ce projet. L'association des Loulous a versé 3000€, l'association Loisirs et Culture 500€, les familles 2500€ (à raison de 100€ par élève) et la coopérative scolaire a complété le reste.



Au programme de ce séjour, les enfants ont visité 3 châteaux (Ussé, Chambord et Azay-le-rideau), **des fermes troglodytiques, le clos Lucé** (demeure de Léonard de Vinci) **et le zoo de Beauval**. Nous avons également fait **une croisière commentée sur la Loire**.

Les élèves de M. PONTOIRE sont allés à l'asinerie du Marquenterre. Ils devaient également se rendre au mini-golf de QUEND mais vu les conditions météo de ce jour, ils sont rentrés à l'école après la visite à l'asinerie.

L'année scolaire 2017/2018 a débuté avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante : Mme HERNAT qui est nommée à titre définitif. L'équipe enseignante est donc au complet et a enfin retrouvée une stabilité perdue il y a quelques années.

Cette année est donc placée sous le thème pédagogique des contes traditionnels. La coopérative scolaire a financé ce 17 novembre une sortie au cinéma Le Cyrano de CRECY EN PONTTHIEU pour y voir « Un conte peut en cacher un autre ». En guise de spectacle de Noël, la commune de NOYELLES a offert aux élèves de l'école une sortie à AMIENS d'une valeur d'environ 530€. Nous nous sommes rendus au théâtre « Chés cabotans » le mardi 5 décembre afin d'assister à la représentation d'un spectacle de marionnettes « Les trois petits cochons » conte revisité à la sauce picarde.

Le marché de Noël a eu lieu le 15 décembre, un moment convivial où les enfants ont chanté et vendu leurs créations.

Le lendemain, ils ont assisté à l'arrivée du père Noël qui a distribué les cadeaux. Après avoir pris un petit goûter offert par la municipalité, l'association Loisirs et Culture a remis un paquet de chocolat aux enfants ainsi qu'un chèque de 500€ à la directrice pour la coopérative scolaire.

Cette année, les élèves participeront aux rencontres USEP comme l'année dernière.

L'école organisera un loto le 17 février à la salle communale afin de récolter des fonds pour financer des projets à venir.

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 30 juin 2018.





Sport et Loisirs

- **FC Noyelles sur mer :**

La saison 2016/2017 a vu la création d'une équipe réserve qui a obtenu des résultats encourageants pour une première année.

Dans le même temps l'équipe première réussissait un parcours sans faute en terminant 2ème de son championnat et en accédant ainsi au niveau supérieur (D4) pour la saison 2017/2018.

Pour la saison en cours le club a également une équipe de jeunes engagée en championnat U18 (moins de 18 ans).

N'hésitez pas à vous rendre au stade pour soutenir le club !!!!

- **LES LOISIRS**

Venez marcher tous les Mercredis avec l'association « Tous Ensemble »

Balades de 7 à 9 kilomètres dans un rayon de 20 à 25 kms autour de Noyelles.

Départ 14h de la place du village, les déplacements se font en covoiturage.

Tout cela dans une ambiance très conviviale, si vous avez envie d'espace, d'air pur et surtout d'un peu d'exercice, venez rejoindre les marcheurs !!!!

Renseignez-vous sur le programme des balades affiché à la mairie ou disponible sur demande à l'adresse mail suivante : lorelei.balsamo@hotmail.fr



Cartes, Jeux de Sociétés, Tricots, Atelier Couture et autres ...

Ont lieu le Jeudi de 14h à 18h.





Culture et Patrimoine

La fête du « Qing-Ming » s'est déroulée comme chaque année en présence du maire et du conseil municipal. Le 9 avril 2017, les personnalités chinoises et françaises ont rendu hommage aux travailleurs chinois morts pendant la Première Guerre mondiale, sur notre commune.

A cette occasion Michel Galiani a présenté le film qu'il a réalisé avec l'aide de deux bénévoles.

Le registre des visiteurs contient des messages de personnalités et de touristes de tous horizons. En ce centenaire de la Première Guerre mondiale le tourisme de mémoire est très important. Pour préparer une thèse sur la vie des « coolies » au camp, des étudiants chinois sont venus se documenter sur place. De nombreux collégiens, lycéens viennent découvrir cette page d'histoire souvent méconnue. Les enfants de l'école de notre village ont assisté à un cours d'histoire en visitant ce cimetière. Beaucoup d'entre eux ignoraient sa présence.

Au mois de septembre, une délégation d'ambassadeurs de l'UNESCO s'est rendue sur ce site historique.

En octobre, une experte mandatée par l'UNESCO est venue découvrir le mémorial et le cimetière. Des photos de ces deux visites ont été affichées à la mairie et sur le site pour vous informer.

La décision de l'Unesco est attendue pour l'été 2018. Un avis favorable au classement sur la liste mondiale des sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale permettrait d'asseoir au niveau international la notoriété de ce lieu prestigieux et de notre commune.

Nous tenons à ce projet pour accorder une reconnaissance à ces ouvriers morts pendant le conflit et pour partager avec les jeunes.

Nous avons également réalisé des « flyers » qui sont disponibles en mairie et dans les offices de tourisme de la côte.

Une cérémonie pour le centenaire de fin de la Première Guerre devrait avoir lieu entre septembre et novembre, la date n'est pas encore définie à l'heure actuelle.

Le film retraçant l'histoire du cimetière sera diffusé à la salle communale :

Le samedi 10 Février 2018 à 15h

Cette séance est ouverte à tous

VENEZ NOMBREUX !!!!



Etat civil 2017

❖ LES NAISSANCES :

Ils / elles ont poussé leur 1^{er} cri !



Le 15 mars 2017 : Leyla Derosiere-Gamand

Le 11 août 2017 : Allie-Marie Boulanger-Delbaere

Le 6 septembre 2017 : Quentin Dony

Le 25 novembre 2017 : Noé Tinceaux

❖ LES MARIAGES ET LES PACS



Nous avons eu le plaisir de les entendre se dire « OUI » à la mairie :

Samedi 5 août 2017 : Natacha Maréchal et Jérôme Coudre



Le 8 Novembre 2017 : Aurélie Galiani et Tony Janowski se sont pacsés.

Le 15 Décembre 2017 : Cyrielle Carré et Paul D'Avout se sont pacsés.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et présentons à nouveau tous nos vœux de bonheur et de réussite dans la vie.

Le 18 juin 2017, Marguerite Page, la doyenne de notre village, a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Rue où elle réside actuellement.

Le 26 Août 2017 Mr et Mme Delsarte ont fêté leurs noces de diamant après 60 ans de vie commune.

❖ LES DECES

Ils nous ont quittés cette année, nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances :

- Mme Alida VASSEUR
- Mr Michel JACOB
- Mme Delphine EECKHOUT
- Mme Janine BRUVRY
- Mr Henri BRUVIER
- Mme Jeannine CASSEDANE
- Mr Pierre VENIER
- Mr Maurice VASSEUR
- Mme Catherine DE VALICOURT-THEZY
- Mr Roger BUE
- Mme Anne-Marie DERCOURT
- Mr Bernard KASPERKOWIAK
- Mme Claudette GARGUILO
- Mr André HAUTBOUT
- Mme Marie-Louise TREUNET
- Mme Monique BRUVRY

Services et numéros utiles



Permanence de la Mairie
LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI : 9h à 12h
MERCREDI : 9h à 12h et de 14h à 18h30

Mairie
70 rue du Général de Gaulle
80860 NOYELLES SUR MER
Tel: 03-22-23-49-85 / Fax: 03-22-23-70-32
E-mail: mairie.noyelles-sur-mer@orange.fr

- Permanence des élus

Le Maire et les élus se tiennent à la disposition de tous et reçoivent de préférence sur rendez-vous pendant les périodes d'ouverture de la mairie.

- Agence Postale

Du lundi au vendredi : 9h à 12h

- Bibliothèque

Le Mercredi de 14h 00 à 18h30

- Portage de repas à domicile

Service desservie par L'APHGS de Woincourt
Tel : 03 22 61 29 29

- Service de soins infirmiers à domicile

SSIAD d'Abbeville Tel : 03 22 20 20 70

Les sites utiles

Carte d'identité + passeport	https://ants.gouv.fr
Les cartes grises	https://immatriculation.ants.gouv.fr
Les permis de conduire	https://permisdeconduire.ants.gouv.fr
Les démarches administratives	https://demarches.interieur.gouv.fr
Site officiel de l'administration française	https://www.service-public.fr